



Election

Aménagement des horaires de navigation (hors Seine aval sauf Bougival)

AVIS AUX USAGERS
N° FR/2012/01726
MODIFIANT L'AVIS N°
FR/2012/01699

Pris en application :
ART. 1.22 du RGP

Une modification des horaires de navigation

- **le dimanche 22 avril 2012 de 09:00 à 16:30 [tous les usagers]**
- Voies d'eau de Direction interrégionale du bassin de la Seine
- **le dimanche 6 mai 2012 de 09:00 à 16:30 [tous les usagers]**
- Voies d'eau de Direction interrégionale du bassin de la Seine
- **le dimanche 10 juin 2012 de 09:00 à 16:30 [tous les usagers]**
- Voies d'eau de Direction interrégionale du bassin de la Seine
- **le dimanche 17 juin 2012 de 09:00 à 16:30 [tous les usagers]**
- Voies d'eau de Direction interrégionale du bassin de la Seine

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :
Direction interrégionale du bassin de la Seine, 2, quai de Grenelle, 75732, PARIS.
Tél : 0140582999. Fax : 0145780857.

Commentaire :

Mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés que les écluses du bassin de la Seine (hormis celles d'Amfreville, Notre-Dame-la-Garenne, Méricourt, Andrésy, Chatou et Suresnes) seront ouvertes de 9h00 à 16h30 les dimanches 22 avril, 6 mai, 10 juin et 17 juin 2012 pour permettre aux agents du service navigation d'aller voter.

Directeur(trice)

Signé

Jean-Baptiste MAILLARD

Date limite d'affichage :
lundi 18 juin 2012